

Congrégation des Sœurs de Marie-Auxiliatrice

(Dernière mise à jour le : 15/03/2019)

Historique

Congrégation fondée en 1854 à Castelnaudary par Marie-Thérèse de Soubiran, d'abord sous le nom d'Institut Sainte-Marie-du-Béguinage puis de Congrégation des Sœurs de Marie-Auxiliatrice à partir de 1870. De droit pontifical depuis 1901. Elle absorba 3 congrégations : Saint-Joseph de la Providence de Limoges (1946), Notre-Dame de la Miséricorde du Bon Pasteur de Draguignan (1955) et la Sainte-Famille d'Aurillac (1955).

Responsable des archives

Sœur Geneviève Perret, archiviste

Adresse du service d'archives

Sœurs de Marie-Auxiliatrice, 25 C Rue de Maubeuge, 75009 Paris

Téléphone / Fax

01 45 26 92 86 et 06 72 38 64 92

Adresse mail

genevieveperret.maux@gmail.com

Site internet

www.marieauxiliatrice.catholique.fr

Conditions de consultation et de communication

Les archives ne sont pas consultables sur place n'étant pas encore inventoriées, mais on peut toujours écrire pour obtenir des informations.

Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés

Les fonds

Autres fonds

Fonds des Sœurs de Saint Joseph de la Providence de Limoges : archives de la congrégation a absorbée par les Sœurs de Marie Auxiliatrice en 1946.

Fonds des Sœurs de Notre-Dame de Miséricorde du Bon Pasteur de Draguignan : archives de la

congrégation a absorbée par les Sœurs de Marie Auxilliatrice en 1955.

Fonds des Sœurs de la Sainte Famille d'Aurillac : archivess de la congrégation a absorbée par les Sœurs de Marie Auxilliatrice en 1955.